

Soussignée, maître Robbertuurke, notaire résidant à Amstelveen, Pays Bas, déclare les signatures

de : monsieur Laurent GBAGBO,
né à : Babre Gagnoa
ce : le trente -et-un mai mille neuf cent quarante cinq

Avoir vu pour la légalisation ainsi qu'à l'aide de sa pièce d'identité original et valable, selon les règles du WID

catégorie : carte national d'identité
le numéro : 960633000403
valable jusqu'au : e quatorze juin deux mille

Aux preuves dont une copie de la pièce d'identité à la main dont l'identification a eu lieu est jointes.

- 1 La légalisation se rapporte à la signature il a été affirmé laquelle sur la pièce suturée à cette feuille;
- 2 L'adhérence a eu lieu moyennant un hechttechniek standard dans le linkerbovenhoek. Est par ailleurs le document muni d'un cachet de fonction légal dans le relief. Lors copier, va ce relief ont perdu;
- 3 La personne précitée a placé sa signature sous surveillance de un des collaborateurs de mon bureau;
- 4 La signification de cette légalisation a été limitée strictement à la définition de l'identité et de la déclaration au sujet de la signature. Un jugement au sujet du contenu et de d'autres aspects des pièces attachées est donc non donnés.

Signé a la Haye, Pays Bas, le le vingt cinq novembre deux mille quatorze (25-11-2014)



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent GBAGBO', written over a diagonal line.

